

Tableau de bord et gestion de crise

Etude de cas et analyse des bonnes pratiques

Tarif : 600€ à Grenoble, 450€ en distanciel et sur devis dans votre collectivité

Durée : 7h (formation à la journée avec pause déjeuner)

Public cible : Élus locaux, agents territoriaux, organismes publics ou privés prenant part à la planification des secours et de la sauvegarde au niveau des collectivités territoriales.

Public cible : aucun

Votre conseiller formation :

Mathias Lavolé - 04 76 47 73 73
mathias.lavole@irma-grenoble.com

La formation « Tableau de bord et gestion de crise » est une formation issue du travail que l'IRMA porte pour le Ministère de l'Intérieur afin de faire évoluer les PCS et les doter d'outils opérationnels obligatoires pour toute gestion d'évènement réussie. Venez vous former à la création d'un tableau de bord à vocation de gestion de crise, à son format, aux champs à afficher et à comment les afficher.

La formation proposée prend en compte et respecte les exigences de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ainsi que la loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et à valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers.

Il est conseillé pour obtenir de meilleurs acquis de participer également à la formation « Mettre en place et maintenir opérationnel son PCS ».

Programme :

- Qu'est-ce qu'un tableau de bord ?
- Pourquoi mettre en place un tableau de bord pour la gestion de crise ?
- Que doit-on retrouver dans un tableau de bord ?
- Démarche de réalisation d'un tableau de bord : exemples et bonnes pratiques ;
- Les différents types de tableaux de bord.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre ce qu'est un tableau de bord, l'origine de cet outil et ses déclinaisons ;
- Identifier les intérêts du tableau de bord en gestion de crise ;
- Savoir quelles sont les données ou informations à faire apparaître dans cet outil ;
- Comprendre la démarche de réalisation et d'exploitation d'un tableau de bord ;
- Identifier les partenaires à intégrer à la démarche de création d'un tableau de bord ;
- Pouvoir s'appuyer sur l'expérience en gestion de crise et le travail sur les tableaux de bords d'autres collectivités ou organismes.

Les plus de cette formation :

- Présentation de retours d'expérience et de cas pratiques
- Présentation des bonnes pratiques ;
- Pédagogie interactive ;
- Ressources documentaires mises à disposition.